

La rentrée en guerre de la Roumanie reflétée dans les documents français

HADRIAN GORUN

CETTE BRÈVE étude vise les circonstances dans lesquelles, à l'automne de l'an 1918, les autorités roumaines, principalement le souverain Ferdinand I^{er} ont décidé de briser la paix signée à Bucarest le 24 avril/le 7 mai avec les Empires Centraux et la revenue dans la guerre à côté des puissances alliées et associées.¹ En même temps, on poursuit les antécédents de cette action et on analyse l'attitude adoptée par la France dans le contexte de l'intervention roumaine. Comme sources, on a utilisé spécialement des documents provenant des archives militaires et diplomatiques françaises.

Après le traité de paix, les communications de la France avec le Royaume de Roumanie ont beaucoup souffert. Dans ce sens, le 9 juillet, le ministre des affaires étrangères Stephen Pichon écrivait au Président du Conseil des ministres et Ministre de la guerre, Georges Clemenceau:

Par votre lettre du 5 de ce mois, vous avez bien voulu m'entretenir des lenteurs et des complications qui résultent de l'interruption des communications radiotélégraphiques chiffrées avec la Roumanie.

La décision que le Gouvernement roumain a prise à cet égard est rigoureusement appliquée à toutes les Légations neutres ou alliées accréditées auprès de lui. Elle a provoqué des protestations formelles, de notre part et de la part de nos alliés, et nous avons, par mesure de représailles, retiré à la Légation de Roumanie la faculté de recevoir ou d'envoyer des télégrammes chiffrés. À la suite de cette dernière interdiction le Gouvernement Roumain nous a proposé une transaction aux termes de laquelle les Légations à Jassy eussent été autorisées à recevoir nos télégrammes en chiffres, mais non à en expédier, le même régime devant être appliqué à la Légation de Roumanie à Paris. Nous avons décliné cette offre et intégralement maintenu notre réclamation.

L'interruption des communications radiotélégraphiques chiffrées avec Jassy a été certainement imposée au Gouvernement roumain par les allemands, qui seuls peuvent y trouver des avantages et des garanties. La mainmise des autorités allemandes sur la Roumanie est aujourd'hui si complète que les démarches qui seraient tentées par les alliés pour recouvrer la liberté de leurs communications chiffrées demeurerait vaines sans aucun doute, et qu'il me paraît préférable de nous en abstenir.²

En fait, le traité de paix de Bucarest n'est entré proprement dit jamais en vigueur, n'étant pas approuvé et sanctionné par le roi de la Roumanie, celui-ci en tergiversant toujours³ à bon escient. La paix a été fortement rejetée par les grandes puissances de l'Entente et même par les États neutres. Une preuve péremptoire dans ce sens est le fait qu'à la séance du Parlement qui a consigné la ratification du traité de paix en question n'ont participé ni les ministres de l'Entente ni les représentants diplomatiques des pays neutres. Il s'agissait d'une paix de dictat, imposée par contrainte. Les ministres des Alliés dans la capitale de la Roumanie ont proposé que les clauses accablantes soient annulées à la conférence finale de paix⁴.

Mais le Royaume roumain a violé l'un des articles de la convention politique du 4/17 août 1916, c'est-à-dire celui concernant la conclusion de la paix seulement ensemble et simultanément. Il planait sur la Roumanie le péril que les gouvernements alliés profitent de cette occasion pour s'échapper aux engagements assumés. Il restait que la Roumanie regagne les droits aux bénéfiques territoriaux promis en août 1916 en luttant de nouveau sur le champ de bataille à côté des États de l'Entente.

Le désir des autorités roumaines de s'impliquer de nouveau dans la guerre résulte de la correspondance diplomatique de la fin d'octobre et le début de novembre 1918. Dès le 27 octobre 1918, le Roi Ferdinand I^{er} a partagé au ministre de la France en Roumanie, Auguste Charles de Saint-Aulaire, le désir de se réengager dans la lutte à côté de l'Entente. Pour cela, le souverain a sollicité l'effectuation des préparatifs militaires secrets. Le Général Henri-Mathias Berthelot, le commandant de l'Armée alliée du Danube, ancien commandant de la Mission Militaire française en Roumanie, allait mettre au point tous les détails indispensables pour que l'armée en question traverse le fleuve en temps utile. À ce moment-là, le roi et le gouvernement roumain devaient procéder au décret de la mobilisation de l'armée royale. Les cercles responsables de la Roumanie et de l'Entente misaient aussi sur une révolte de la population dirigée vers l'occupant allemand⁵. Bien que l'armée royale fût complètement désorganisée, on envisageait une mobilisation énergique pour mettre en marche six divisions, durant huit jours et deux autres divisions durant un mois ou 6 semaines⁶. Regardant la dotation de ces contingents, le général Berthelot considérait que l'armement et la munition d'infanterie étaient suffisants pour munir non moins de 25 000 gens, et l'armement et la munition d'artillerie suffisait pour dix ou douze divisions. De plus, les matériaux et les munitions se trouvaient dans le territoire non-occupé. Pourtant, les Français exprimaient la peur que, au cas où la Roumanie interviendrait de nouveau dans le conflit, les troupes allemandes et austro-hongroises restées encore en Ukraine pussent recourir à une action en force.⁷

Le 31 octobre, le général Henri Berthelot a transmis au ministre de guerre qu'il avait chargé le lieutenant Robert de Flers à mener à Iași les instructions de rigueur pour la mobilisation rapide de l'armée roumaine et son entrée en action immédiatement après le passage du Danube par les troupes françaises. En même temps, Berthelot était optimiste que le réengagement militaire du Royaume roumain précéderait la capitulation de la double monarchie austro-hongroise⁸.

Georges Clemenceau, qui accomplissait concomitamment aussi la dignité de président du Conseil des ministres de la République Française répondait le 2 novembre au commandant de l'Armée du Danube, en se prononçant pour une intervention dépêchée

de la Roumanie et pour l'implication du commandant des forces alliées de Salonique, le général Franchet d'Espérey, qui devait mettre à la disposition de Berthelot « les moyens nécessaires ». Le temps s'imposait employé sans retard pour mettre en valeur la situation favorable créée par la défaite de l'Autriche-Hongrie⁹.

D'ailleurs, le 3 novembre 1918, l'Autriche a signé l'armistice et un jour après, Ferdinand I^{er} de Roumanie communiquait la décision de dénoncer le traité de paix avec les Empires Centraux et de reprendre les armes à côté des puissances alliées et associées. Cette action a été anticipée par le message fait connu au président Raymond Poincaré :

*Tout mon pays, comme moi, nous attendons avec impatience le moment où les circonstances lui permettront de rallier les efforts à ceux de nos amis [...] pour pouvoir réaliser l'idéal national à l'aide de ceux qui luttent pour la Grande Cause et pour la Justice. Le cœur, donc, plein d'espoir, j'envoie l'expression de mes sentiments les plus cordiaux à l'homme d'État qui conduit les destinées de la France au moment où elle écrit la plus noble page de son histoire. Un message similaire a été envoyé au Président du Conseil des ministres de la France, « dont l'énergie soutenue par la plus belle croyance dans le triomphe de la cause de la justice, sera l'un des facteurs les plus importants pour la victoire [...]. La Roumanie attend avec impatience le moment où elle pourra manifester de nouveau sa volonté de se retrouver du côté de ceux qui luttent pour la liberté des peuples ».*¹⁰

Les réponses du chef de l'État et du Président du Conseil français ont reconfirmé l'amitié franco-roumaine.

Dans le nouveau contexte, la situation de la Roumanie préoccupait de plus en plus la diplomatie française. Camille Barrère, ambassadeur de France à Rome communiquait au Quai d'Orsay :

Il y aurait intérêt pour moi à savoir dans quelle mesure l'armistice conclu avec l'Autriche-Hongrie affecte l'attitude du Gouvernement de la République à l'égard des revendications élevées par la Roumanie sur la Transylvanie et la Bukovine.

*Évidemment le plan d'opérations dont l'exécution était confiée au général Berthelot a dû subir une réadaptation, par suite du fait que les hostilités sont suspendues entre les Alliés et l'Autriche-Hongrie. Il me serait utile d'être sommairement renseigné à cet égard et aussi de connaître les intentions de Gouvernement Français dans l'hypothèse où le Gouvernement Roumain, gagné de vitesse par les derniers événements, se porterait à quelque reprise violente sur la Hongrie.*¹¹

Dans les premiers jours du novembre 1918, le général Berthelot essayait de concentrer ses troupes au nord-est de la Sofie, pour entrer ultérieurement dans la Roumanie, mais on n'avait pas encore établi le point par où allait se faire le passage du Danube. Le manque des provisions était ressenti. À la fois, le passage du fleuve était rendu difficile par des facteurs comme la grande lenteur des transports générée par la détérioration des voies ferrées, la pénurie de matériel militaire et de combustible¹². L'attaché militaire en Roumanie a envoyé un télégramme au ministre de la guerre dans lequel il exprimait son scepticisme sur la possibilité du passage du Danube :

Ne paraît pas croire à la possibilité du passage du Danube pour les raisons suivantes :

1. *Faiblesse des effectifs dont disposent actuellement les Alliés*
2. *Lenteur extrême des transports en raison de la destruction opérée sur les voies ferrées, du matériel et de la pénurie de combustible.*
3. *Difficulté du franchissement du Danube à la suite de la crue récente.*

*Dans le cas improbable où les alliés tenteraient le passage du Danube roumain, Mackensen ferait appel aux divisions du Banat de Temesvar et aux trois divisions d'Ukraine mentionnées plus avant; il disposerait alors de 14 divisions maximum.*¹³

Les autorités françaises ont établi qu'il était important d'offrir immédiatement aux Roumains tout le concours possible pour dépasser les difficultés d'une mobilisation dépourvue de protection, étant entourés par les forces des Empires Centraux. Les Français ont pris en calcul l'offre d'une aide militaire supérieure. La décision devait avoir un effet moral autant sur les Roumains, qui se seraient sentis soutenus et guidés par les Français, que sur les militaires des Empires Centraux, « qui auraient l'impression qu'ils doivent faire face à une opération réfléchie et coordonnée par nous »¹⁴.

Le roi Ferdinand a congédié le cabinet d'Alexandru Marghiloman, motivant son geste par la méfiance des représentants de l'Entente dans l'objectivité de ce gouvernement, qui devait être officiellement neutre. À la place de Marghiloman, le monarque a désigné comme président du Conseil des ministres l'ancien attaché militaire de la Roumanie, le général Constantin Coandă. À la recommandation du roi, le nouveau chef du gouvernement roumain a assumé sa mission d'agir seulement en accord avec les ministres alliés de Iași. En se consultant avec ceux-ci, principalement avec Saint-Aulaire, il a décidé d'intensifier les préparations de mobilisation. Il espérait que l'armée roumaine, à l'appui des troupes alliées coupât au moins la retraite des Allemands¹⁵. Ferdinand I^{er} de la Roumanie a exprimé aux représentants de la Légation française de Iași l'espoir que l'évolution des événements permettrait le rejet des effectifs des Empires Centraux avec l'apport des troupes françaises qui avançaient vers le Danube. Les préparatifs militaires se développaient conformément aux attentes. Le souverain a souligné le fait que, aussi dans l'éventualité où la mobilisation de l'armée roumaine serait devancée par l'armistice de l'Allemagne, elle devrait toujours se produire pour permettre l'occupation de la Transylvanie.¹⁶

Le Conseil des Ministres de la Roumanie, convoqué par le Roi pour sanctionner les décisions immédiates d'importance accrue, a décidé la mobilisation de l'armée et il a établi les termes d'un ultimatum adressé au commandant allemand, le général August von Mackensen. Celui-ci devait évacuer le territoire occupé dans 24 heures. D'ailleurs, à la suggestion du monarque de la Roumanie, Saint-Aulaire autorisait Berthelot de procéder à une évacuation de la population de la Munténie, aussitôt que la nouvelle sera apprise par le général français, et le passage du Danube par l'armée allait être réalisé.¹⁷

Conformément aux informations connues par général Berthelot, informations transmises aussi à Clemenceau, l'armée royale roumaine a mobilisé 9 divisions d'infanterie et 2 divisions de cavalerie, toutes les divisions étant dotées du matériel d'artillerie. Berthelot établira son Quartier général à Giurgiu, un point favorable pour la communication avec le gouvernement roumain. Le commandant français a mis en évidence l'importance

de la question de l'approvisionnement et la nécessité de construire des bases d'approvisionnement sur la mer Noire, jusqu'à Constanța, Brăila et Galați¹⁸.

Le 10 novembre 1918, au moment où les troupes alliées traversaient le Danube, la Roumanie participait effectivement à la guerre. Conformément au désir du Roi Ferdinand I^{er}, le General Berthelot a adressé un manifeste aux Roumains, leur conseillant de lutter pour annuler les conséquences de la paix imposées par force. La diplomatie française, mais aussi celle des autres Alliés ont salué la décision de la Roumanie de s'impliquer de nouveau dans le conflit mondial. Par exemple, le télégramme identique des ministres des puissances alliées et associées, du 11 novembre 1918, consignait:

Du point de vue moral et politique, la Roumanie a droit à la réalisation de ses revendications. Jusqu'au dernier espoir de refaire au moins partiellement le front russe, la Roumanie a résisté à toutes les menaces et jusqu'au dernier moment, elle a résisté à toutes les propositions, qui avant la paix russe définitive aurait pu faciliter sa situation [...]. Il est naturel et juste que tout ce qui a suivi à la paix de Brest-Litovsk et à la soumission de l'Ukraine devant l'ennemi soit considéré comme nul en essence et dans son résultat. Voilà pourquoi aussitôt que les circonstances le lui ont permis, la Roumanie a repris sans retard la collaboration militaire avec les Alliés¹⁹.

Par conséquent, par sa décision d'entrer de nouveau dans la guerre à côté de l'Entente, la Roumanie a pu faire partie de l'alliance victorieuse à la fin de la Première Guerre mondiale. L'armistice signé par l'Allemagne à Compiègne le 11 novembre 1918 a trouvé le Royaume de la Roumanie en qualité de belligérant, luttant à côté des pays alliés et associés.



Notes

1. Voir aussi Hadrian Gorun, *România și Aliații (1915-1918)*, Târgu-Jiu, Editura "Academica Brâncuși", 2010, pp. 305-309; *Idem*, "Agonie și extaz: relațiile româno-aliat în timpul guvernării Marghiloman și reîntrarea României în primul Război Mondial. Mărturii documentare franceze", in *Sfera Politicii*, nr. 4(176)/ 2013, pp.67-76; *Idem*, „Împrejurările reintrării României în Primul Război Mondial reflectate în documente inedite”, in *Analele Universității "Constantin Brâncuși" din Târgu-Jiu*, Seria Litere și Științe Sociale, nr. 4/ 2010, pp. 39-46.
2. Service Historique de l'Armée de Terre (S. H. A. T., suite), Série Attachés militaires en Roumanie, Carton 7N 1456, Dossier 2, f. 17, Télégramme n° 2708 du Ministre des affaires étrangères au Président du Conseil des ministres et Ministre de la guerre.
3. Glenn E. Torrey, "Alexandru Marghiloman of Romania- a war leader" in *Romania and World War I A Collection of Studies*, Iași, Oxford, Portland, Center for Romanian Studies, 1999, p. 342; *Idem*, *România în Primul Război Mondial*, traduit par Dan Criste, București, Meteor Publishing, pp. 312-333.
4. Archives du Ministère des Affaires Étrangères Français (A. M. A. E. F., suite) Série Paix, Sous-Série Roumanie, D. 334, f. 219-220.

5. S. H. A. T., Série Conseil Supérieur de Guerre, Carton 4N 40, Télégramme n° 28, du 30 octobre 1918, envoyé de Salonique par le général Berthelot au ministre de guerre; A. M. A. E. F., Série Z Europe, Sous-Série Roumanie, D. 31, f. 121.
6. S. H. A. T., Conseil Supérieur de Guerre, Carton 4N 40, Télégramme n° 25, du 30 octobre 1918, envoyé de Salonique par le général Berthelot au ministre de guerre.
7. *Ibid.*
8. A. M. A. E. F., Série Z Europe, Roumanie, D. 31, f. 138-f.141; S. H. A. T., Conseil Supérieur de Guerre, Carton 4N 40, Télégramme n° 21, du 31 octobre 1918, du général Berthelot, expédié au Salonique au ministre de guerre; Série Attachés militaires en Roumanie, Carton 7N 1456, Télégramme n° 191, du 10 novembre 1918, expédié de Iași, par Salonique.
9. S. H. A. T., Conseil Supérieur de Guerre, 4N 40, Télégramme n° 13862, du 2 novembre 1918, du Président du Conseil des ministres de la France pour le général Berthelot.
10. A. M. A. E. F., Série Z Europe, Roumanie, D. 31, f. 147-148, f. 161, f. 170.
11. S. H. A. T., Attachés militaires en Roumanie, Carton 7N 1456, D. 2, Télégramme n° 2627 du 5 novembre, signé Barrère.
12. *Idem*, Conseil Supérieur de Guerre, 4N 40, Télégramme n° 13862, du 2 novembre 1918, du général Corvisart au général Spiers; Attachés militaires en Roumanie, Carton 7N 1456, Télégramme n° 643, du 10 novembre 1918, expédié de Iași, par Salonique.
13. *Idem*, Attachés militaires en Roumanie, Carton 7N 1456, Télégramme n° 643, du 10 novembre 1918, expédié de Iași, par Salonique.
14. *Idem*, Conseil Supérieur de Guerre, Carton 4N 40, Télégramme n° 736, du 7 novembre 1918.
15. A. M. A. E. F., Série Z Europe, Roumanie, D.31, f. 201.
16. *Ibid.*
17. *Ibid.*, f. 203.
18. S. H. A. T., Conseil Supérieur de Guerre, 4N 40, Télégrammes n° 50-51, du 14 novembre 1918, envoyés par le Général Berthelot au Ministre de la Guerre.
19. A. M. A. E. F., Série Z Europe, Roumanie, D. 31, f. 208-209.

Abstract

Romania's re-entry into the war as reflected in French documents

This short study concerns the circumstances in which, in the fall of the year 1918, Romanian authorities, mainly the sovereign Ferdinand I have decided to break the peace treaty signed in Bucharest on 24 April/7 May with the Central Empires. We also presented Romania's re-entry into the war alongside with allied and associated powers. At the same time, we analysed the antecedents of this decision and France's attitude in the context of Romanian intervention. As sources I utilised particularly documents from French military and diplomatic archives. In fact, the peace treaty of Bucharest has never been in vigour. It has never been approved by Romania's king. The peace was strongly rejected by Entente. There was a peace treaty imposed by constraint. That is why the ministers of the Allies in Romania's capital proposed the cancellation of the burdensome provisions at the final peace conference.

Keywords

Romania, France, World War I, Ferdinand I, Henri-Mathias Berthelot, Army of the Danube.